

InterApi dément les annonces récentes sur les chiffres de production de miel en France pour 2025 et appelle à la vigilance pour leurs reprises

16 octobre 2025

À la suite de la diffusion, dans plusieurs médias, de données évoquant la production française de miel pour l'année 2025, InterApi, l'interprofession des produits de la ruche, qui fédère l'ensemble des acteurs impliqués dans la production, le conditionnement, la transformation et la commercialisation des produits apicoles, souhaite apporter des précisions importantes.

Les apiculteurs professionnels invitent à la plus grande prudence quant aux estimations déjà publiées et à leur interprétation. Ces chiffres jouent un rôle essentiel pour les acteurs de la filière, car ils permettent d'évaluer la situation économique du secteur et d'en suivre les évolutions.

Chaque année un syndicat apicole annonce en sortie de récolte des volumes de production très décorrélés des chiffres publiés par FranceAgriMer.

- 2022 : annonce de 12 000 à 14 000 tonnes par ce syndicat, alors que le chiffre publié par FranceAgriMer est de 31 387 tonnes,
- 2023 : annonce de 20 000 tonnes par ce syndicat, alors que le chiffre publié par FranceAgriMer est de 29 857 tonnes,
- 2024 : annonce de 12 000 tonnes par ce syndicat, alors que le chiffre publié par FranceAgriMer est de 21 585 tonnes.

Les chiffres annoncés pour la récolte de 2025, estimés par ce syndicat "entre 23 000 et 25 000 tonnes, soit presque le double de celle de 2024", ne peuvent-être que contestés.

L'estimation officielle sera publiée fin octobre par la filière apicole

L'évaluation de la production nationale de miel est conduite chaque année par la filière apicole, sous la coordination d'InterApi, de l'ITSAP (Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation) et du réseau ADA France des associations de développement de l'apiculture.

Cette estimation, référence pour la profession, sera rendue publique à la fin du mois d'octobre 2025, conformément au calendrier habituel.

Fruit d'une collecte de données régionales auprès des apiculteurs, cette étude repose sur une méthodologie rigoureuse. Depuis 2023, elle est encadrée et validée scientifiquement par l'institut de l'élevage (Idele), en appui au travail conduit par ADA France depuis 2021.

Chaque année, les résultats confirment la fiabilité de la méthode : en 2024, l'estimation de 20 000 tonnes publiée par InterApi a été validée par les chiffres officiels de FranceAgriMer (21 585 tonnes) l'établissement public référent pour les données économiques agricoles.

2025 : une année contrastée pour la production

L'année 2025 est marquée par des conditions climatiques difficiles et inégales selon les territoires. Nous enregistrons notamment une sécheresse estivale prononcée ayant freiné les miellées dans plusieurs régions, comme celle de la lavande en PACA.

Le miel de tournesol est également dans cette situation : les rendements pourraient baisser cette année. Les miels toutes fleurs d'été, produits dans le Sud et le Sud-Ouest, seraient également fortement impactés. Les épisodes caniculaires survenus dès la mi-juin – qui font de l'été 2025 le troisième plus chaud jamais enregistré en France selon le bilan climatique publié par Météo-France – ont entraîné un stress hydrique des plantes, limitant considérablement la floraison et donc la production.

Ces fortes disparités régionales rendent aujourd'hui toute estimation prématurée hasardeuse, et soulignent la nécessité d'un travail d'analyse approfondi.

Une consommation soutenue, pas de baisse des prix attendue

Malgré ces difficultés, la demande française en miel demeure solide, entre 40 000 et 45 000 tonnes par an.

Selon [l'étude InterApi-CSA publiée en novembre 2024](#), 74 % des Français ont acheté du miel, avec une hausse de 8,7 % des ventes en grande distribution d'après Nielsen au premier semestre 2025.

Dans un contexte de production contrainte et de demande stable, aucune baisse des prix n'est anticipée à court terme.

Certaines variétés de miel, pourraient même connaître des tensions d'approvisionnement sur le marché français.

Un appel à la rigueur et à la transparence

InterApi invite les médias et les observateurs à ne pas diffuser de données non validées avant la publication officielle de l'estimation nationale fin octobre.

L'interprofession réaffirme son engagement en faveur d'une information transparente, fiable et partagée, au service de la crédibilité de la filière apicole française.

À propos d'InterApi :

ENSEMBLE, FAIRE AVANCER LA FILIÈRE APICOLE

Créée en 2018, InterApi est l'interprofession dédiée au miel et aux produits de la ruche.

Elle fédère l'ensemble des acteurs impliqués dans la production, le conditionnement, la transformation et la commercialisation des produits apicoles.

Sa mission : représenter et défendre les intérêts de la filière en apportant des solutions aux enjeux de production, en renforçant la connaissance des marchés, et en menant des actions pour valoriser et promouvoir la consommation des produits de la ruche.

[+ d'info sur www.interapi.fr](http://www.interapi.fr)

